

II de la Constitution se lise comme suit: "Le Congrès se composera des médecins nationaux et étrangers *parlant la langue française*, qui se seront inscrits comme membres et qui auront versé la cotisation requise".

"Il faut, a dit M. le Président général, dans son discours d'ouverture, que nous marchions d'un pas égal aux autres nations dans la voie de la science."

En effet il ne suffit pas d'être connu à l'étranger à cause de la beauté de notre grand fleuve, de nos relations commerciales, de la fertilité de notre sol, de la vitesse de nos navires ou parce que Québec est le port le plus rapproché de l'Europe, mais pour être compté au nombre des nations, il faut que les progrès intellectuels et scientifiques de notre nationalité, s'élevant au-dessus des succès matériels, nous signalent à l'attention du monde civilisé.

Pour s'affirmer comme nation aux regards des puissances étrangères, il faut prendre un titre national qui personifie bien ce que nous sommes. A l'aurore de ce siècle, notre pays doit apparaître à l'horizon du monde scientifique dans le ciel des congrès.

Il faut qu'au doux rayonnement de notre étoile se dirigeant vers son zénith l'on puisse dire: voici le "*Canada*".

(à suivre.)

---

## NOUVELLES

Noms des officiers du prochain congrès de Montréal :

Président, le Dr Foucher, de Montréal ;

1er vice-président, le Dr Ahern, Québec ;

2e vice-président, le Dr Petit, de Nashua, N. H. ;

3e vice-président, le Dr Rouleau, Calgary, T. N. O. ;

Secrétaire-général, le Dr Lesage, Montréal ;

Secrétaire-général, division de Québec, le Dr Art. Simard, Québec ;

Trésorier général, le Dr Boucher, Montréal.

Trésorier général, division de Québec, le Dr Marois, Québec.

---

Le gouvernement de la province de Québec a nommé une commission pour étudier l'importante question de la Mutualité et le fonctionnement de nos sociétés de secours mutuels.